

1 - L'Union Européenne (UE) n'est pas démocratique.

Faux. L'UE est dirigée par des instances dont les membres sont :

- directement élus au suffrage universel par les citoyens des États, c'est le cas du Parlement,
- des membres des gouvernements de chaque État, c'est le Conseil des ministres,
- les chefs d'État, quand ceux-ci ont été élus, c'est le Conseil européen.

Par ailleurs l'UE a l'obligation de réaliser des consultations auprès des citoyens avant de proposer des initiatives législatives. Les instances européennes doivent toutefois se méfier des lobbies, très présents auprès d'elles et mieux informer les citoyens sur la réalité de leur pouvoir pour lutter contre l'euro-scepticisme. Il est vrai aussi que le gouvernement de certains partenaires (Hongrie, Pologne, Autriche) remet en question la démocratie dans leur propre pays. Cela nécessite de la vigilance.

2 - L'UE freine les libertés des peuples.

Faux. L'UE se revendique comme un espace de liberté : pour les citoyens qui peuvent circuler librement, sans discrimination. Il est possible d'aller poursuivre des études dans un pays puis dans un autre, d'y travailler. Le passeport européen permet d'être reconnu partout dans l'UE. La liberté des citoyens s'accompagne d'une volonté d'assurer l'égalité entre les hommes et les femmes en soutenant l'emploi féminin dont le taux est passé de 52% en 1998 à 66,7% en 2016. L'UE finance des projets de lutte contre les violences faites aux femmes, recommande de développer les modes de garde des jeunes enfants. Mais rien n'est acquis. Certains pays remettent en cause le droit à l'avortement défendant des modèles archaïques de société.

3 - L'UE est trop libérale trop ouverte à la mondialisation.

Vrai en partie. L'UE ouvre trop largement son espace à la concurrence des puissances telles que la Chine, les Etats-Unis qui ne respectent pas de leur côté cette libéralisation que pourtant ces deux puissances préconisent. Cela vient du manque de cohésion de l'UE dont les partenaires rechignent à limiter leur souveraineté au profit d'une communauté sociale et politique. Pourtant, les préoccupations sociales existent en Europe.

Ce fut un axe essentiel de la gouvernance de Jacques Delors, à la tête de La Commission de Bruxelles dans les années 1980. Mais il s'est heurté à l'opposition radicale de Margaret Thatcher dans un climat de récession économique. L'UE est cependant en pointe en termes de législation du travail et de protection sociale.

4 - Les frontières européennes sont des passoires et les migrants entrent en masse sans contrôle.

Faux. En 1985, 22 États de l'UE plus 4 autres ont signé les accords de Schengen. Ils forment un espace unique dont la frontière se situe à la périphérie ce qui permet de circuler librement à l'intérieur de cet espace. Cela implique une politique commune sur le séjour temporaire des personnes extérieures, une harmonisation des contrôles aux frontières et une coopération policière et judiciaire. L'UE n'est donc pas une passoire. Mais les États ne sont pas à la hauteur face à l'immigration actuelle. Ils ont rejeté les quotas d'accueil proposés, pourtant modestes en comparaison de l'afflux que connaissent des pays comme le Liban, le Pakistan. La France qui s'était engagée à accueillir 30000 migrants n'en a accepté que 4000. On a laissé la Grèce et l'Italie, particulièrement concernées du fait de leur position géographique se « débrouiller » avec les vagues de rescapés de la Méditerranée.

5 - L'UE organise le dumping social par le détachement des travailleurs.

Faux. Et de plus en plus faux. Une Directive prévoit qu'à partir de 2020, les entreprises seront obligées d'appliquer aux travailleurs détachés les mêmes conditions de rémunération, de temps de travail, de congés payés, de sécurité qu'aux travailleurs nationaux. Mais reste exclu le transport routier. Quant à la destruction d'emploi, elle est davantage le fait des mutations technologiques, de la mondialisation. L'UE a créé un fonds d'ajustement à la mondialisation aidant les travailleurs en cas de restructuration et de licenciement. Revendiqué par la CES, un plan d'investissement pour l'emploi en Europe a été lancé en 2015 et a mobilisé 25 milliards d'euro. Malgré tout, certains États européens ne jouent pas le jeu (ex. l'Irlande) en pratiquant le dumping fiscal